

CONCOURS

**MAISONS**   
2022 FLEURIES



# BULLETIN DE PARTICIPATION CONCOURS 2022

"FLEURISSONS SAINT-ÉLOY-LES-MINES"

À adresser ou déposer AVANT le 30 juin 2022 à la  
Mairie de Saint-Éloy-les-Mines

Nom .....

Prénom .....

Téléphone : .....

Adresse complète .....

à Saint-Éloy-les-Mines

**Désire participer au concours  
"Fleurissons Saint-Éloy-Les-Mines"**

**Pour** (cocher la case correspondante)

- Une façade
- Une ferme ou une résidence isolée
- Une maison individuelle en ville
- Un commerce
- Autre

# CRITÈRES

NOTE /5 DE CHAQUE MEMBRE DU JURY										TOTAL
1	Harmonie des couleurs									
2	Volume des massifs fleuris									
3	Type de végétaux utilisés									
4	Nombre de massifs ou de jardinières									
<b>TOTAL GÉNÉRAL DU PARTICIPANT</b>										

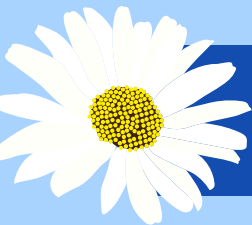


Le 1er prix est attribué au participant dont la note globale est la plus forte

La participation au concours est entièrement gratuite

**Soyons nombreux à fleurir nos jardins et nos maisons !**





# RÈGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

- Vu la lettre du 24 décembre 1996 du Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, Président du Comité National pour le fleurissement de la France et le règlement ci-joint.

- Vu la délibération du Conseil Municipal de Saint-Eloy-les-Mines en date du 9 décembre 2002.

## ARTICLE 1

### Objet du concours

Le concours a pour objet de récompenser les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement et fleurissement des maisons d'habitations, des commerces et établissements industriels, des exploitations agricoles, des hôtels, des restaurants, des gîtes, des chambres d'hôtes, etc

## ARTICLE 3

### Déroulement du concours

Un jury composé d'élus et de personnes qualifiées rend visite à tous les participants au concours durant la saison estivale. Le choix se fait à ce moment-là uniquement, et non d'après les photographies

## ARTICLE 5

### Prix

Le prix substantiels sont attribués aux réalisateurs des décorations primées sous forme de bon(s) d'achat - à dépenser dans un commerce éloyzien.

## ARTICLE 6

### Les catégories du concours

Peuvent participer au "Concours des maisons fleuries" les éloyziens et les éloyziens occupant des bâtiments aux caractéristiques suivantes :

- façades visibles de la rue
- Maisons d'habitation ou appartements comportant des balcons et terrasses dont les fenêtres et murs bénéficient d'une décoration florale visible de la voie publique
- Décors floraux installés sur la voie publique
- Maisons avec jardins visibles de la rue
- Ensembles urbains (groupes d'immeubles, appartement dans un HLM, ou lotissement)
- Hôtels-Restaurants et petits commerces
- Exploitations agricoles
- Établissements commerciaux et industriels
- Gîtes ruraux, chambres d'hôtes

Le jury se réserve le droit de modifier les catégories en fonction des lieux fleuris.

## ARTICLE 2

### Inscriptions - Conditions

Ce concours communal est ouvert chaque printemps à tous les éloyziens. Peuvent être jugées toutes les réalisations florales à condition qu'elles soient de qualité et visibles du domaine public. Pour cela, il suffit de remplir de bulletin d'inscription ci-joint - que nous proposons au moment de l'ouverture du concours - et de la retourner à la mairie.

## ARTICLE 4

### Critères de sélection - Modalité d'appréciation

Ce concours est fondé essentiellement sur :

- la qualité des décorations florales qui contribue à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie
- la propreté des espaces extérieurs
- l'état des clôtures
- l'harmonie des couleurs
- la présence d'un décor végétal
- l'imagination dans la composition

Toutes les décorations florales visibles de la voie publique sont prises en considération : parterres, murs végétaux, mosaïques, rocailles, prairies fleuries, bacs à fleurs, jardinières, suspensions, treillages, etc ...

## ARTICLE 7

### Déroulement du concours

L'adhésion au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du président règlement, ainsi que des décisions prises par le jury. Aucune réclamation ne saurait être acceptée. la participation au concours est entièrement gratuite. Les membres du jury local ne peuvent participer à ce concours.